



Association Nationale des Pharmaciens Retraités.

Maison des Pharmaciens

13 rue Ballu 75009 Paris

contact@pharmaciensretraites.fr

PV Assemblée Générale du 01 décembre 2023

L'assemblée générale de l'ANPR s'est tenue le vendredi 1^{er} décembre 2023 au siège de la CAVP 45 rue de Caumartin à Paris, pour la partie en présentiel, ainsi qu'en visioconférence sur le support Go To Meeting.

Accueil du Président Claude LE RESTE

Le Président Claude LE RESTE remercie toutes les personnes présentes et particulièrement les délégués départementaux qui se sont rendus disponibles pour assister à l'assemblée générale de notre association.

Claude LE RESTE salue la présence de l'ancien Président de la CAVP, Bernard LAGNEAU ainsi que celle de l'ancienne Vice-Présidente Magali GONNARD et présente les excuses de Guy FRACKOWIAK qui, n'étant pas sûr d'être en mesure de se connecter nous a adressé son pouvoir.

Il salue et remercie Maître SIEGEL, notre avocat de sa présence, de sa disponibilité et de sa compétence pour l'aide dont il nous fait bénéficier grâce à son analyse judicieuse des contrats que nous serions amenés à signer tant sur le plan bancaire qu'assurantiel mais également sur l'aide à domicile.

Avant de présenter l'ordre du jour, le président Claude LE RESTE tient à remercier chaleureusement le Directeur de notre caisse de retraite, Marc LEGAUX qui dirige magistralement la CAVP avec le concours de son équipe administrative et qui plus est, nous verse tous les mois notre pension !

Ses remerciements s'adressent également à Isabelle ROQUE, directrice de la communication de la CAVP qui nous épaulé inlassablement dans notre politique de

communication en informant les jeunes allocataires de tous les avantages qu'ils trouveront en adhérant à l'ANPR.

Bref, un grand merci à la CAVP pour l'aide et le soutien qu'elle apporte sans relâche à notre association.

Avant de céder la parole à Martine CHAUVÉ, secrétaire de l'association, pour sa présentation du rapport moral du dernier exercice, le Président salue les activités organisées par les délégués départementaux et régionaux, sous forme de sorties, d'escapades et de diverses animations.

Ainsi, dans la région Centre Val de Loire, Claude LE RESTE adresse ses sincères félicitations à Jean-Jacques PRÉ et Denis PICAULT pour leur implication dans les animations surprises et les voyages qu'ils ont programmés.

Le Président cite également la région Pays de Loire où Françoise FLOTTÉ fait vivre des émotions persistantes aux adhérents ANPR sans s'oublier, puisque qu'il a personnellement permis aux adhérents du Maine et Loire, Loire Atlantique et Vendée de mieux connaître les activités d'AIRBUS industrie à Saint-Nazaire ainsi que l'estuaire de la Loire et ses activités culturelles.

La région Nouvelle Aquitaine animée par Françoise MENNEGUERRE et Gilbert RAFFIER n'est pas en reste et a fait découvrir à ses adhérents la qualité de l'eau de la Charente, celle des nappes phréatiques, le Cognac (avec modération), les faïenceries de Limoges, le musée des laques et émaux etc...

Dans la région Auvergne Rhône Alpes où notre ancien Vice-Président Lucien GAUCHÉ, toujours infatigable et peut-être insatiable, fait vivre sa région comme nul autre pareil avec le dynamisme d'un sportif de haut niveau, allant même promener ses adhérents jusque dans le golfe du Morbihan sous le soleil et dans le vent, sans oublier la capitale, pour satisfaire leur curiosité.

Le Président remercie les Délégués Départementaux pour leur travail, qui sans aucun doute, exalte la reconnaissance des adhérents concernés.

Présentation de l'ordre du jour : Claude LE RESTE

1. Rapport moral de l'association de l'année 2023 : Martine CHAUVÉ, secrétaire.
2. Comptes et Bilan financier du dernier exercice arrêté au 31.10.2023 : Gérard SALLET, trésorier.
3. Intervention de Philippe BERTHELOT, Président de la CAVP : les actualités de notre caisse de retraite, ses acquis, les prévisions futures de nos pensions.
4. Communication et nouveautés 2023 : Danièle PAOLI
 - QANTIS
 - Voyage en Croatie présenté par Denis PICAULT, membre du Bureau et responsable voyages pour l'ANPR

- INATIX présenté par Lauriane GÉRARD de la société ATIXNET
 - Statistiques diverses relatives aux consultations et ouvertures des newsletters par les adhérents
5. Association ADOP présentée par Hugues VIDELIER
 6. Conclusion par le Président Claude LE RESTE

ASSEMBLEE GENERALE

1. Rapport moral de l'année 1/01/2023 au 31/10/2023

Nous avons décidé de revenir à un exercice du 1^{er} Novembre au 31 Octobre de l'année suivante, ceci, afin de disposer de suffisamment de temps pour préparer le MAG et que celui-ci puisse parvenir aux adhérents en tout début d'année.

Nous avons poursuivi nos réunions de bureau mensuelles en visioconférence car cette méthode permet de trouver plus facilement des dates qui conviennent à tous car bien que retraités nous avons des agendas bien remplis !

Toujours en quête d'apporter des nouveautés à notre association et en tenant compte des remarques qui nous ont été formulées nous avons été prospectifs sur de nouveaux services.

Ainsi ont été organisés :

- Un conseil d'administration à Vichy du 10 au 12 mai 2023 : organisé de main de maître par notre trésorier Gérard SALLET et orchestré dans le respect des traditions auvergnates, tant sur le plan gastronomique que financier !
- Un travail sur l'offre FSPF loisirs afin que les adhérents puissent bénéficier de tarifs préférentiels pour des places de cinémas, l'accès à des centres de loisirs ou à des voyages, l'offre proposée étant extrêmement diversifiée, chacun peut y trouver son bonheur.
- Un projet de partenariat pour l'aide à domicile par l'intermédiaire d'une structure ayant un statut de prestataire pour nos adhérents.
- Une nouveauté dont la première s'est déroulée le 30 novembre : la formation des DD afin de les aider dans l'accomplissement des tâches qui leur incombent.

La communication vers nos adhérents reste une de nos priorités et le succès des Newsletters (NL) électroniques nous conforte dans cette démarche.

Les adhérents dépourvus d'adresse mail ne sont pas en reste puisqu'une NL imprimée (mais condensée) leur est envoyée par voie postale.

La publication du MAG reste en place bien que son coût de fabrication reste très élevé.

Notre site internet est régulièrement mis à jour grâce au travail assidu de nos deux chargées de communication : Danièle PAOLI et Françoise MENNEGUERRE en collaboration avec la société ATIXNET.

L'étroite relation avec notre caisse d'assurance vieillesse et notamment son service de communication dirigé par Isabelle ROSQUE contribue au rayonnement de l'ANPR auprès de nos adhérents.

Toutefois, la mobilisation des confrères semble difficile et nous manquons cruellement de délégués départementaux surtout dans certaines régions ce qui nous conduit à nous remettre toujours en question pour être plus novateurs.

Les voyages organisés par l'association connaissent un vif succès et le prochain en Croatie s'est rempli très rapidement.

Conclusion : c'est toujours dans l'amitié et la bienveillance que nous avons travaillé pour le rayonnement et le développement de l'ANPR pour contribuer au mieux-être de nos confrères en proposant de nouveaux produits.

Martine CHAUVÉ, Secrétaire

2. Présentation des Comptes et Bilan financier du dernier exercice arrêté au 31.10.2023 : Gérard SALLET, Trésorier.

Les recettes sont en baisse par rapport à l'an dernier avec un nombre d'adhérents légèrement en baisse mais de nouveaux adhérents (136) se sont inscrits ce qui laisse présager un avenir prometteur.

Nous n'avons pas encore perçu la somme que nous alloue en général la MADP chaque année.

Pour des besoins en trésorerie nous avons dû déplacer de l'argent de nos placements pour faire face aux investissements mis en place notamment en matière de communication.

Nous avons récupéré le solde de trésorerie de l'association sise en Midi Pyrénées qui ayant fermé son antenne, nous a restitué les fonds de 3800 € qui lui restaient.

Les membres du bureau ont décidé de maintenir la **cotisation annuelle à 38 €** en soulignant bien la nécessité d'augmenter le nombre d'adhérents et de rechercher des Délégués Départementaux afin que l'association soit représentée sur tout le territoire.

Le résultat de l'exercice est déficitaire de 44,89 €.

RECETTES en EUROS		DEPENSES en EUROS	
COTISATIONS	22 611,00	Frais postaux	1 535,71
MADP	0	Informatique	2 005,20
Produits	334,74	Imprimerie/routage	7 112,40
		Bureautique	74,55
Rembt acompte	1 851,00	Frais AG	1 749,84
Midi-Pyrénées	3 800,00	Assurance	1 874,67
Apport	3 000,00	Frais de Réunion	9 603,96
		Déplacements	2 488,13
		Divers	2 953,00
		Acomptes	2 120,00
		Frais bancaires	124,17
TOTAL	31 596,74	TOTAL	31641,63
RESULTAT			-44.89

Quitus est donné au trésorier Gérard SALLET à l'unanimité.

3. Intervention de Monsieur Philippe BERTHELOT, Président de la CAVP

Monsieur Philippe BERTHELOT remercie l'ANPR de l'avoir convié à son AG et précise que l'année qui s'annonce sera particulière puisqu'elle s'ouvrira sur des élections ; l'état sera particulièrement attentif à la mobilisation des confrères et donc au taux de participation aux votes.

Bien évidemment la caisse n'interviendra pas dans le choix des candidats.

Le conseil d'administration de la CAVP, s'étant réuni le 30 novembre 2023 donc la veille de notre AG, nous avons la primeur de découvrir les décisions qui ont été prises suite aux votes des administrateurs.

La mission de notre caisse est de maintenir le niveau de vie des confrères retraités par rapport à l'évolution du coût de la vie.

Le Président BERTHELOT attire notre attention sur la situation préoccupante de la démographie professionnelle ; en effet, les facultés ne font pas le plein et l'on compte aujourd'hui 0,9 cotisant pour 1 retraité !

Il faut retenir que les administrateurs ont voté une revalorisation des pensions de de 4% dans le régime complémentaire par répartition pour l'année 2024, et un taux de distribution de 4% du régime complémentaire par capitalisation.

Après une année 2022 éprouvante, l'activité financière 2023 bénéficie d'un bilan honorable.

4. Communication et nouveautés 2023 : Danièle PAOLI

- **Mise en place de FSPF loisirs par la société QANTIS :**

L'accès à FSPF loisirs correspond à la possibilité de bénéficier de conditions commerciales comparables à celles qui existent dans les grands comités d'entreprises.

Rappel : pour accéder à FSPF loisirs RDV sur : <https://loisirs.fspf.fr/> avec votre identifiant (boîte mail) et votre code organisation ANPR

Puis cliquer sur le menu en haut et à gauche, puis sur « se connecter »

Aller sur « créer un compte », puis « j'ai un code organisation »

Rentrer le code organisation : **EVNABF29** et remplir le formulaire.

- **VOYAGE EN CROATIE :**

Denis PICAULT remercie les membres du bureau pour leur confiance dans le changement de partenaire d'organisation des voyages ; en effet, la société PARTANCE a été sélectionnée pour notre voyage 2024 en Croatie.

L'organisation d'un tel voyage s'organise dans l'anticipation et nous n'avons pas pu attendre la parution du MAG pour l'annoncer.

Celui-ci a remporté un vif succès puisque 34 participants sont inscrits et une liste d'attente est même constituée, mais il est difficile d'augmenter les effectifs sous peine d'altérer les prestations proposées.

La géopolitique actuelle ne favorise pas le choix de nos destinations : certains pays tels que l'Egypte, la Jordanie etc...sont inenvisageables et l'inflation européenne génère des coûts très onéreux dans les pays d'Europe du nord.

Ceci explique que les destinations proches de la France soient privilégiées.

- **INATIX** outil de gestion des adhésions

L'outil INATIX répertorie tous les adhérents en temps réel et permet une analyse complète de nos adhésions.

Ainsi, nous sommes 629 adhérents soit une baisse de 5,3% par rapport à l'an dernier mais on constate que 35% des adhésions se font en ligne, ce qui constitue une hausse de 16% ; encore quelques chèques subsistent, mais les virements ou les règlements par CB sur le site restent à privilégier.

Les Délégués Départementaux sont invités à communiquer dans ce sens auprès des adhérents.

Parmi les 136 nouveaux adhérents qui constituent 21,6% de l'effectif total, 76% d'entre eux ont adhéré en ligne.

- **Communication digitale**

Les quatre newsletters annuelles remportent un vif succès avec un taux d'ouverture de 72%.

5. Association ADOP : Hugues VIDELIER

L'acronyme **ADOP** signifie **Aide et Dispositifs d'Orientation des Pharmaciens** (en activité) et le fonctionnement est le suivant : quelle que soit la difficulté à laquelle le confrère est confronté, celui-ci est orienté vers un **confrère de soutien** qui saura l'orienter de façon anonyme vers un professionnel tel que : psychologue, avocat, médecin, comptable... habilité à résoudre son problème

Numéro vert gratuit : 7J/7 de 6h à minuit : 0800 736 959

Site internet : <http://www.adop.help/>

Il existe une quarantaine de confrères de soutien répartis sur le territoire, mais l'idéal serait qu'il en ait une cinquantaine.

Le 1^{er} appel vers un confrère de soutien est basé sur l'écoute et aucun diagnostic n'est posé ; le confrère en difficulté sera juste orienté vers le professionnel ressource qui saura lui venir en aide.

Le financement d'ADOP est assuré en grande partie par le Conseil Central A de l'Ordre des Pharmaciens et un projet de formation continue validante dans le cadre du bien-être au travail, est en cours de finalisation par la faculté d'Angers.

Un lien sera prochainement créé vers l'association ADOP sur le site de l'ANPR.

D'autres associations équivalentes existent en France :

- ASRA : Aide aux Soignants de Rhône Alpes pour les médecins
- MOTS : Médecins Organisation Travail Souffrance
- SPS : Soins aux Professionnels de Santé

Le Président Claude LE RESTE remercie Hugues VIDELIER pour cette magnifique initiative et sa présentation forte intéressante.

6 CONCLUSION par le Président Claude LE RESTE

Claude LE RESTE remercie les membres présents pour leur écoute assidue ainsi que les membres de la CAVP pour leur disponibilité.

Le Président propose que nous puissions continuer à échanger entre nous autour du buffet et pour certains de nous retrouver ensuite pour la visite de l'hôtel de la Marine.

Vive l'ANPR !

Martine CHAUVÉ, Secrétaire.

: